

durée de la guerre serait absolument inacceptable, et si le Parlement venait à être saisi d'un projet de ce genre, je me croirais tenu de la combattre à outrance. Recourir à un tel moyen, ce serait user d'un palliatif encore plus redoutable que le mal que l'on voudrait éviter.

Quelque décision que l'on prenne, nous ne saurions dépouiller le peuple de la maîtrise suprême qu'il doit exercer sur les corps législatifs dont il élit lui-même les membres; nous ne saurions lui ravir son droit à des élections périodiques. Nous pouvons bien prolonger ou abrégier la durée d'une législature, mais non adopter une mesure législative aussi vague que celle qui tendrait à maintenir aux affaires la chambre actuelle tant que durerait la guerre.

Cette guerre, nul ne sait quand elle prendra fin. Nous nous plaignons tous à espérer qu'elle se terminera bientôt; mais il est bien certain qu'elle ne cessera pas aussi tôt qu'on l'avait d'abord espéré. Il y a lieu de croire que la prédiction de lord Kitchener grand général et soldat averti, est assez juste, et que la guerre durera environ trois ans.

Divergences d'opinion.

Au terme du projet que le Gouvernement désire faire ratifier par les Chambres, la durée de la présente législature serait prolongée d'une année au delà de la date à laquelle elle doit expirer. Après le discours de Son Altesse royale, lors de la rentrée des Chambres, j'ai cru qu'il était de mon devoir de consulter les honorables collègues qui m'honorent de leur appui, dans cette assemblée, quoique mes vues sur ce sujet fussent assez bien arrêtées. Lors de la conférence que nous eûmes à ce sujet, il se manifesta, comme dans tout parti, des divergences d'opinion.

En signalant l'attitude de la presse libérale, mon très honorable ami donne en quelque sorte à entendre que celle des journaux conservateurs est la même, puisqu'il n'a pas jugé nécessaire de nous faire part de leur manière de voir; chacun sait, cependant, que la presse conservatrice n'est pas unanime à ce sujet et que certains journaux de son parti s'opposent à toute prolongation. Ce manque d'unanimité s'est aussi manifesté ailleurs. Mais, quelles que furent les divergences d'idées chez les députés de la gauche, la proposition de s'en rapporter à moi du soin d'adopter une décision en la matière, concilia toutes les opinions. C'était me charger d'une lourde responsabilité, à laquelle je ne cherche ni ne veux me soustraire. Je m'efforcerai de m'acquitter de la tâche conformément aux dictées de ma conscience et, à coup sur en tenant compte, comme il convient, des droits du peuple comme je les comprends.

Dans la position que j'occupe ici, possédant la confiance d'un nombre considérable des membres du Parlement, je suis à